

SÉANCE SPÉCIALE DU 11 OCTOBRE 2011

**Procès-verbal de la séance spéciale du conseil de la
municipalité de Saint-Ferdinand, tenue le 11 octobre 2011,
à 19 heures, à la salle du conseil, 821 rue Principale.**

Sont présents: Renée Vigneault et Guylaine Blondeau, conseillères ainsi que Clermont Tardif, Gérard Garneau et Bernard Barlow, conseillers formant quorum sous la présidence de Donald Langlois, maire.

Est absent : Jean-Claude Gagnon, conseiller

L'avis de convocation a été transmis au membre du conseil absent.

Est également présente : Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière.

Ouverture de la séance

La séance est ouverte par Donald Langlois, maire.

ORDRE DU JOUR

1. Soumissions pour les travaux d'asphalte
2. Travaux rivière Fortier
3. Période de questions
4. Levée de la séance

2011-10-291 Ordre du jour

Il est proposé par Clermont Tardif, appuyé par Gérard Garneau et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que présenté. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-10-292 Travaux de pavage (chemins municipaux)

Attendu que la municipalité de Saint-Ferdinand a été en appel d'offres pour le pavage de certains tronçons de routes;

Attendu que nous avons reçu 2 soumissions conformes à notre demande;

routes	longueur	largeur	tonne métrique approx.	B.Laflamme Asphalte	Pavage Centre Sud du Qc
3 ^E AVENUE	146.5m	6.5m	117	18 720.00\$	17 199.00\$
RUE LABBÉ	5.5m	2.5m	2	320.00\$	550.00\$
PRES FLEURIS	6m	5m	7.4	1 184.00\$	1 850.00\$
CÔTE DE L'ÉGLISE	17m	8m	17	2 720.00\$	3 502.00\$
RTE DES CHALETS	31m	4.6m	17.5	2 800.00\$	3 062.50\$
RTE DES CHALETS	23.7m	5.5m	16	2 560.00\$	2 800.00\$
RTE DES CHALETS	54m	5.3m	35	5 600.00\$	6 125.00\$
RTE DES CHALETS	60m	5.8m	43	6 880.00\$	7 525.00\$
RTE DU DOMAINE DU LAC	77m	6m	57	9 120.00\$	9 975.00\$
ACCOTEMENT RUE PRINCIPALE	1000m	1.1m	132	21 780.00\$	34 320.00\$
	1 420.7m		443.9tm		
			S-TOTAL	71 684.00\$	86 908.50\$
			TPS	3 584.20\$	4 345.43\$
			TVQ	6 397.80\$	7 756.59\$
			TOTAL	81 666.00\$	99 010.52\$

En conséquence, il est proposé par Bernard Barlow, appuyé par Renée Vigneault et résolu de mandater B. Laflamme Asphalte inc. pour les travaux de pavage sur les routes décrites ci-haut et selon tous les documents faisant partie de l'appel d'offres (appel d'offres, clauses administratives, clauses techniques, plan, formule de soumission, addenda) suite à la réception du cautionnement exigible au contrat et de la signature de la déclaration concernant la politique de gestion contractuelle. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

2011-10-293

Travaux de stabilisation - rivière Fortier

Attendu que lors de la crue des eaux du 27 août 2011, des zones de fortes érosions sur les berges se sont formées en aval de la jonction des deux (2) rivières soit Larose et Fortier. L'érosion sur la rive droite à une longueur d'environ soixante-cinq (65) mètres et une profondeur de dix (10) mètres et celle de la rive gauche à une longueur d'environ trente-cinq (35) mètres et une profondeur de trois (3) mètres;

Attendu que si aucun travail n'est effectué pour stabiliser les rives et nettoyer l'accumulation des sédiments au centre de la rivière, beaucoup de dégâts dans le milieu habité seront à prévoir, soit dans le Domaine Douville;

Attendu qu'il faut demander un certificat d'autorisation au Ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) au montant de 500 pour la réalisation des travaux d'urgence.

Il est proposé par Renée Vigneault, appuyé par Clermont Tardif et résolu d'autoriser Mme Sylvie Tardif, directrice générale et secrétaire-trésorière à faire la demande du certificat d'autorisation au MDDEP pour l'enlèvement des sédiments au centre de la rivière et pour la stabilisation des berges de la rivière Fortier sur une longueur d'environ cent (100) mètres et d'autoriser le paiement de 500 \$ pour cette demande. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Le maire invite les 4 personnes présentes à la période de questions.

2011-10-294

Clôture de la séance

Tous les points à l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par Gérard Garneau, appuyé par Guylaine Blondeau et résolu que la présente séance soit levée à 19h30. Adopté à l'unanimité des conseillers, le maire n'ayant pas voté.

Maire

Secrétaire-trésorière